



DECLARATION LIMINAIRE CTSD

« Carte Scolaire » 1er degré - 7 Avril 2015

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

L'Unsa Education a salué cette année un certain nombre de mesures qui laissaient présager une amélioration de nos conditions de travail auprès de nos élèves dans les écoles. Nous les avons saluées avec d'autant plus de satisfaction que nous étions acteurs lors des chantiers métiers et pour certaines, nous étions force de proposition. Ainsi, nous devions voir venir cette année, une décharge de 10% de temps de classe pour les enseignants de REP+, encore plus de maîtres que de classes, plus de décharge pour les directrices et directeurs, des enseignants pour l'accueil des moins de 3 ans...

Ce que nous constatons finalement aujourd'hui Monsieur le Directeur Académique, c'est que la dotation départementale de 39 postes ne permettra pas de faire face à la fois à la mise en oeuvre de ces mesures et à la progression des effectifs dans le Gard.

En effet, malgré une dotation 1er degré pour l'académie de Montpellier parmi les 5 meilleures nationales cette année (241 postes au lieu de 110 l'année précédente), la ventilation des postes décidée par le rectorat en janvier dernier maintient le P/E du Gard à 5,13 postes d'enseignants pour 100 élèves (Ce P/E s'exprime, faut-il le rappeler en équivalents temps plein et inclut les moyens de remplacement). C'est le taux le plus bas de l'académie et surtout un des plus bas de France. Selon le site du gouvernement, le ratio moyen est passé de 5,12 à 5,34 en métropole ces 10 dernières années. Dans le Gard, nous sommes restés proches du niveau de 1994 ! C'est ce qui nous a conduits Monsieur le Directeur Académique à déposer ces dernières semaines une alerte sociale.

Du fait que 33 de ses 39 postes sont destinés aux mesures spécifiques, le Gard ne dispose plus que de 6 postes pour faire face à l'arrivée de 237 élèves.

Nous ne nions pas non plus l'écart entre les effectifs prévus à la dernière rentrée 2014 et ceux constatés (-431 élèves sur le nombre prévu). Mais, nous attendions une dotation « démographique » au moins égale à celle de l'année dernière pour que notre taux d'encadrement rattrape un peu son retard. Hélas, il faudra compter sans.

Nous sillonnons le département dans sa grande diversité. La réalité du terrain s'impose à nous. Des équipes très investies dans leur école ont appris, il y a à peine une semaine (échéance électorale oblige), qu'elles allaient perdre un poste et voir le nombre d'élèves augmenter dans leur classe à la rentrée prochaine. Certaines sont abattues, d'autres révoltées.

Nous croisons comme à Uchaud, des enseignants déjà éprouvés qui voient venir l'an prochain des classes à plus de 30. Nous vous remettons ce jour une pétition qui a rassemblé en une journée, échéance électorale oblige, 202 signatures (sur 303 élèves).

A Bouillargues, à Quissac, au Cailar, à Saint-Julien-des-Rosiers, des directrices et directeurs qui perdraient jusqu'à une demi-décharge. A l'heure où chacun reconnaît la surcharge de travail qui est la leur, ces fermetures seraient lourdes de conséquences. Ôter la moitié de son temps de décharge à une directrice ou un directeur, c'est à coup sûr la ou le voir partir et surtout, perdre des moyens, des projets.

Nous attendons d'ailleurs avec impatience la date du groupe de travail d'allègement des tâches de direction demandé par le SE-Unsa pour aborder cette question mais aussi celle des aides

administratives dont le contrat attend, comme chaque année, d'être renouvelé avant le 30 juin. Il vous appartient de prendre les dispositions pour anticiper cette année.

Partout aussi, nous constatons la carence en Réseaux d'Aide Spécialisée et a minima en maîtres spécialisés E et G. Les RASED du Gard ont été décimés lors du quinquennat précédent et l'on attend toujours une dotation susceptible de restaurer une véritable prise en compte des élèves en grande difficulté dans nos écoles hors REP et REP+.

Nous croisons des enseignants référents qui doivent faire face à une moyenne de 200 dossiers chacun quand la moyenne nationale tourne autour de 130. Nous craignons fort que cette dotation compromette une fois encore la création d'un poste supplémentaire d'enseignant référent dont vous savez la légitimité et dont nous vous rappelons l'urgence depuis plus d'un an.

Cette dotation ne permettra pas de maintenir en éducation prioritaire les écoles de Bagnols-sur-Cèze qui se sont pourtant tellement investies ces dernières années au cœur de quartiers extrêmement sensibles. Chacun sait que leur population n'atteindra pas la mixité attendue comme c'est le cas au collège. Ces équipes sont consternées et cette décision est incompréhensible dans le contexte local que vous connaissez. Cette demande est d'autant plus légitime que nos interventions successives avaient réussi à obtenir de Madame le Recteur une lettre d'engagement sur 3 ans. Nous redemandons pour ces écoles une Convention d'Accompagnement de Priorité Educative, une CAPE qui maintienne les moyens à l'identique pour 4 ans, jusqu'à la prochaine carte d'éducation prioritaire.

Il n'est pas étonnant que nous voyons surgir çà et là les symptômes de personnels à bout de souffle quand nous savons combien notre métier nous oblige à une disponibilité sans faille face à nos classes et aux problématiques des familles auxquelles nous sommes confrontés à chaque heure de chaque jour. Ces situations de tension arrivent à leur paroxysme en fins de périodes comme chacun sait. Alors que penser d'un nouveau calendrier scolaire qui allonge la durée de certaines périodes déjà très longues ? Les rythmes de vie l'enfant seraient-ils soudain remisés lorsqu'il est question de tourisme ?

Notre rôle est de porter à votre connaissance cette réalité mais aussi de vous demander de réclamer pour le Gard des moyens plus ambitieux. Vous avez su dans certains cas donner une suite favorable à nos demandes et revenir sur des restrictions pourtant déjà annoncées comme celle qui prévoyait de faire perdre du temps de décharge pour les directrices et directeurs d'éducation prioritaire.

L'Unsa Education demande que toutes les écoles en REP bénéficient d'un support « plus de maîtres que de classes ». Le dispositif complémentaire des écoles dites « isolées » mérite d'être étendu à celles qui connaissent des difficultés tout à fait similaires.

Par ailleurs, l'UNSA Education, signataire de la pétition nationale « LA CLIS ça compte », demande que les écoles accueillant des CLIS aient les moyens de mettre en place une inclusion scolaire de qualité et bénéficient de seuils spécifiques afin d'inclure les élèves de CLIS dans des conditions correctes d'apprentissage.

Nous vous demandons de garder à l'esprit ces éléments dans les discussions que nous allons engager autour de la liste d'écoles en situation d'ouverture et de fermeture. C'est dans cet état d'esprit en tous cas, que nous allons vous soumettre nos arguments.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Les délégués du personnel de l'Unsa Education du Gard.